Ligue de Bretagne d'Athlétisme
Fédération Française d'Athlétisme
Maison Départementale des Sports
18, rue Pierre de Coubertin – 22440 Ploufragan
Tél.ADM 02 96 76 25 21 – Tél. TRE 02 96 76 25 20
Fax 02 96 76 25 23
Agrément Ministériel n° 04 35 S 120 en date du 25/06/2004

Procès verbal de la CSO N°2 Saison 2012-2013
Réunion tenue le 19 mars 2013 à LAMBALLE

Présents : - Marcel JOANNIC Président de la CSO LBA
Alain TALARMIN Président LBA.
Jean Marc BERAUD Vice-président LBA
René BURBAN CSO LBA
Marie Pierre TOUDRET-DUROS et Gérard DUROT CSO22
Pascal DORME et François PERSON CSO 29
Michel NEZET CSO56
Emile HERRY CRM
Rémy HOMMETTE CRJ
Jean Claude HERRY (CRICS)

Excusés : Maryline LOORIUS (Secrétaire Générale LBA), Patrick VALENTIN (Trésorier général LBA), Monique ATTIBA (CSO LBA), Serge FOURREAU (CSO), Jean Michel ATTIBA (COT), Gilles DUPRAY (CTS)

La CSO LBA félicite l'ensemble des athlètes bretons pour leurs performances hivernales et plus particulièrement les champions de France ou Nationaux :

- **Marion LOTOUT** de l'AS 22 à la Perche aux France Elite F à Aubière.
- **Solène GICQUEL (**SRA) à la Hauteur JUF à Lyon.
- **Flavien BILOUNGA NGONO (HBA)** sur 60m lors de Championnats ESM à Nogent sur Oise
- **Daniel CORRE TRERENTE (SB)** au Disque CAM et **Stéphane MARTELY (SRA)** au Disque SEM lors des lancers longs à Vannes.
- **Francine JAURES (SB) sur** 400m lors des Nationaux seniors à Nogent sur Oise.
- **Andréa FOURNEREAU** (LJV) (F55) au poids, **Philippe CORRE** (SPAC) (M45) au 60m, **Bruno MONNERAIS** (SRA) (M45) au TS aux nationaux vétérans à EAUBONNE

La CSO félicite particulièrement les athlètes bretons retenus en équipe de France cet hiver lors du match en salle **FRA-GER-ITA Juniors à Ancone (ITA) le 2 mars :**

Solène GICQUEL du Stade Rennais Athlétisme à la Hauteur et **Thomas GEOFFREY** du Stade Rennais Athlétisme au 200m

*Résultats complets en Annexe N°1

La CSO adresse ses condoléances à Alain TALARMIN et à sa famille pour le décès de sa mère.

En préambule de la CSO, un COL a été organisé sur le stade de Lamballe qui va accueillir en juin 2013 les Championnats de Bretagne d'Athlétisme. Le cahier des charges a servi de guide à la visite du terrain et à la réunion. Quelques points techniques restent à finaliser (tapis de perche, 2ème tapis de hauteur, planches de TS, positionnement de la chambre de confirmation et d'appel).

I. BILAN DES COMPETTIONS DE JANVIER ET FEVRIER:

1. Championnats de Cross –Country : Bretagne de cross de PLOUAY le 27 janvier.

- Organisation : Excellente de L'APLO. L'utilisation de puces électroniques dans le dossard a été une réussite, fluidifiant le passage de la ligne d'arrivée. Seulement 2 réclamations ont été déposées, en particulier pour dossards échangés.
- Niveau des courses : Courses très disputées. Très beau championnat.
- Participation : 1785 arrivants (1719 en 2012, 1584 en 2011, 1533 en 2010).
  387 dossards n'ont pas été retirés. Les pénalités prévues seront appliquées.
- Conditions : Très bonnes. La tempête de la nuit a occasionné quelques dégâts vite réparés par l'organisation.
- La CSO remercie les officiels, Jean Claude LE CALVE et les très nombreux bénévoles de terrain de l'APLO pour leur action efficace qui a contribué au succès de la journée.

Rappel : Le championnat de Bretagne 2014 devrait avoir lieu sur le terrain de cross de RENNES La PREVALAYE fin janvier 2014.

2. Bretagne sauts, sprint et poids en salle du Dimanche 10 février à Brest:

La salle de Brest a permis de regrouper sur une seule journée les épreuves de sprint, de sauts et de poids auparavant distribuées sur un week-end entier, limitant ainsi les frais pour les clubs.

- Organisation et accueil : Excellents du Stade Brestois.
- Participation : 326 athlètes classés, (314 athlètes en 2012 et 145 en saut et 196 en sprint en 2011).
- Conditions: Bonnes.
- Jury : 72 officiels

Rappel : **Seuls les athlètes de la liste principale sont autorisés à concourir**. Quelques clubs (par méconnaissance du nouveau système ?) ont voulu faire participer des jeunes de la liste B (qualifiables).

3. Bretagne en salle à MONDEVILLE :

31. Bretagne en salle des épreuves combinées des 21 et 22 janvier:

- Organisation et accueil : Excellents de la Ligue de Basse Normandie.
- Participation : 83 athlètes de CA à VE (49 en 2012, 28 en 2011, 23 en 2010 « neige ») : 18 CAF (13 en 2012), 6 JUF (4), 4 ESF (4), 2 SEF (2) et 14 CAM (14), 9 JUM (8), 4 ESM (1), 6 SEM/VEM (3) et 45 MI : 24 MIF et 21 MIG
- Conditions: Excellentes.
- Jury : 10 juges bretons ont officié le samedi et 12 le dimanche.

32. Bretagne en salle des épreuves « anneau » et Marche du 9 février :

- Organisation et accueil : Excellents.
- Participation : 163 (73 F et 93H) athlètes (116 en 2012)
- Conditions: Excellentes.
- Jury : 15 juges présents. Les clubs sont venus avec des officiels. Pour la seconde année, tous n'ont pas été mis à contribution, alors que des manques ont été observés en particulier au niveau de la gestion des courses. (starter, commissaires de courses, pointeurs).

En 2014, les CaM et CaF seront autorisés à participer au 800m sur la même base de qualification que les autres athlètes. (Niveau à déterminer par l'ETR en accord avec la CSO).

Il est posé la question de l'éventualité de faire participer les meilleurs Juniors au 1500m en vue d'une éventuelle qualification pour les matchs européens.

4. Bretagne des lancers longs à VANNES le 2 février.

- Organisation et accueil : Très bons de l'APV Vannes.
- Participation : Très forte : 147 dont 27 hors LBA (116 athlètes en 2012). 16MIF, 16 CAF, 13 JUF, 9 ESF, 10 SEF, 1VEF, 14 MIM, 22 CAM, 14 JUM, 11 ESM, 16 SEM et 4 VEM. Des athlètes au niveau très inférieur au niveau fixé (R6) ont participé à ce championnat.
- Nb de perfs : 166 (189 en 2012, 63 en 2011, 61 en 2010)
- Les horaires (première épreuve à 11H) proposés ont permis d'accueillir cette affluence.
- Conditions : Températures bonnes pour la saison.
- Jury : Satisfaisant.

Remarques:

- Il avait été demandé un niveau R6 pour pouvoir participer aux régionaux de Vannes. **Il n'a pas été respecté par certains clubs dans les catégories MINIMES**. Il est demandé à l'ETR « Lancers » de proposer un niveau acceptable ou des minima pour pouvoir participer à ces régionaux.
- Le calendrier des compétitions préparatoires n'était pas assez fourni pour préparer les athlètes à ce Bretagne. Puisque le changement de catégorie aura lieu dorénavant le 1er novembre, il sera possible d'organiser des meetings de qualification en novembre et décembre. Ce point sera abordé lors de la réunion des meetings organisé le 25 mars au siège de la Ligue. La CSO demande à ce qu'un calendrier hivernal harmonisé sur la LBA des LL soit composé pour remédier à ce souci.
- Le championnat 2014 est ouvert à candidature.

II. BILAN DU TOUR HIVERNAL DU CHALLENGE EQUIP-ATHLE EN SALLE ET PREPARATION DU TOUR ESTIVAL :(règlement en pages 52 à 56 du livret des Compétitions nationales 2013)

1**. BILAN du tour hivernal**.

11. CD 22 : le 3 février à Brezillet.

- Organisation et accueil : Bien.
- Participation : 44 équipes (32 en 2012) ; BEF :14 ; BEM: 10 ; MIF: 9; MIM:5; CAF:5; CAM : 1
- Conditions : Correctes.
- Jury : Pas de souci particulier.

4. CD 29 : à Plonéour Lanvern (BE)le 9 mars et à Brest (MI-CA) le 16 mars.

- Organisation et accueil à Plonéour: Bien
- Organisation et accueil à Brest: Bien
- Participation : 64 équipes (81 en 2012) chute des effectifs en BE (Vacances scolaires ?) ; BEF :16 , BEM : 10 ; MIF:15; MIM : 11; CAF: 7; CAM: 5
- Conditions : très bonnes.
- Jury : Un peu juste pour les Benjamins.

13. CD 35 : Les 16/03 (BE) et 17/03 (MI-CA) à St Malo

- Organisation et accueil : Bien
- Participation : 51 équipes (56 en 2012) : BEF:14 ; BEM: 8; MIF: 14; MIM: 6; CAF : 5; CAM: 4 . **Enormément (trop) de modifications d'équipes entrainant un retard très conséquent pour la**

première épreuve (3/4 d'heure). Il est demandé aux clubs d'anticiper le dépôt de la composition de leurs équipes définitives.

- Conditions : Bonnes
- Jury : Effectifs un peu réduit le samedi.

14. CD 56 : à Ploërmel le 16 mars

- Organisation et accueil : Bien
- Participation : 24 équipes (24 en 2012); BEF : 5; BEM :6; MIF : 7 ; MIM : 5 ; CAF: 1 ; CAM : 0
- Conditions : Bonnes
- Jury : Composé sur place.

2. Tour estival :

Le tour estival se déroulera sur quatre sites : un par département.

CD22 : LAMBALLE le 26 mai
CD29 : QUIMPER le 26 mai.
CD35 : RENNES le 26 mai
CD56 : LORIENT le 1er juin

RAPPELS IMPORTANTS :

- **Les cadettes et cadets concourent sur 400 et 400 haies.**
- **Les cadettes lancent les engins de leur catégorie 2013** soit 3Kg au Marteau et au Poids, 500g au Javelot et 1kg pour le Disque.
- **Pour les BEG, il est imposé de leur faire les haies à 76cm**
- **Il est demandé de suivre les montées de barres suivantes sur les quatre départements :**

Hauteur :

- BEF : progression de 4 en 4 cm jusqu'à 1m25 (27pts) puis de 2 en 2
- BEG : progression de 4 en 4 cm jusqu'à 1m29 (25pts) puis de 2 en 2
- MIF : progression de 4 en 4 cm jusqu'à 1m35 (25pts) puis de 2 en 2
- MIG : progression de 4 en 4 cm jusqu'à 1m40 (20pts) puis de 2 en 2
- CAF : progression de 4 en 4 cm jusqu'à 1m38 (20pts) puis de 2 en 2
- CAM : progression de 4 en 4 cm jusqu'à 1m55 (19pts) puis de 2 en 2

Perche progression de 10 en 10 puis de cinq en 5 si moins de 8 athlètes.

- BEF : progression de 10 en 10 cm jusqu'à 1,94 (24 pts) puis de 5 en 5
- BEG: progression de 10 en 10 cm jusqu'à 2m14 (27pts) puis de 5 en 5
- MIF: progression de 10 en 10 cm jusqu'à 2m34 (25pts) puis de 5 en 5
- MIG: progression de 10 en 10 cm jusqu'à 2,34 (22pts) puis de 5 en 5
- CAF: progression de 10 en 10 cm jusqu'à 2m44 (21pts) puis de 5 en 5
- CAM: progression de 10 en 10 cm jusqu'à 2m94 (22pts) puis de 5 en 5

21. Poule 22.LAMBALLE le 26 mai .**L'OSSATURE DU JURY :**

Directeur de Compétition	Pierre LEMAITRE (LPA)
Juge Arbitre	Gilbert LE FLOCH (TGA)
Responsable Jury	Gérard DUROT (Plumaugat A)
Délégué de Ligue	Solange CARFANTAN (UAL) ?

22. Poule 29. QUIMPER le 26 mai **L'OSSATURE DU JURY :**

Directeur de Compétition	Alain CHRISTIEN (QA)
Juge Arbitre	Monique ATTIBA (QA)
Responsable Jury	Pascal DORME (LTA)
Délégué de Ligue	Alain TALARMIN (IA)

23. Poule 35. RENNES le 26 mai **L'OSSATURE DU JURY :**

Directeur de Compétition	Jean Charles GICQUEL (SRA)
Juge Arbitre	Serge FOURREAU (EAPB)
Responsable Jury	Jean Claude MAGNANT (CPBR)
Délégué de Ligue	Rémy HOMMETTE (APR)

24. Poule 56. LORIENT le 1er juin **L'OSSATURE DU JURY :**

Directeur de Compétition	Pascale LE CALVEZ (CEPL)
Juge Arbitre	Serge RIGOT (APV)
Responsable Jury	Michel NEZET (LJV)
Délégué de Ligue	Didier RUEL (APV)

Les horaires et les jurys seront composés par les CSO départementales selon la configuration des stades et le nombre d'équipes engagées.

III. PREPARATION DES CHAMPIONNATS DE BRETAGNE DES EPREUVES COMBINEES DES 11 ET 12 MAI A SAINT RENAN.

1. Engagements :

Ils seront à faire sur le site de la LBA rubrique « engagés » pour **le VENDREDI 10 mai 14H00 dernier délai.** Il n'y a pas de minima.

2. Rappel des nouvelles épreuves depuis 2002 :

- Décathlon CH avec 400 m.
- Octathlon MH : 100 haies – Poids – Perche – Javelot - 100 m – Hauteur – Disque – 1000 m
- Heptathlon MF : 80 haies – Hauteur – Poids – 100 m - Longueur – Javelot - 1000 m
-Tétrathlon BG: 50 haies – Disque - Hauteur – 1000 m
- Tétrathlon BF : 50 haies – Hauteur – Javelot – 1000 m

3. Nouveautés 2012 :

- Heptathlon CAF : Les cadettes lancent le poids de 3kgs et le javelot de 500g.

4. Ossature du Jury:

Club support	IROISE ATHLETISME
Directeur de Compétition	Daniel SIMON (IA)
Directeur de Réunion	Pascal DORME (LTA)
Juge Arbitre	Pascal DORME (LTA)
Délégué de Ligue	Alain TALARMIN (IA)
Délégué de CSO	François PERSON (SB)
Chrono électrique	CD29
Secrétariat	CDI29
Speaker	Roger QUENTEL (IA)
Starters	Jacques MERRET, Dominique UGUEN (LTA)

5. Restauration et hébergement :

Le samedi et dimanche, buvette et casse-croûtes sur place. Les informations complémentaires seront disponibles prochainement sur le site de la LBA.

Pour l'hébergement et la restauration : à voir avec le club de l'IA.

6. Horaires

Seront consultables dans le bulletin estival LBA 2013 à paraitre en avril.

A noter : les BE concourent le samedi. En BE et MI, deux groupes seront constitués. Les effectifs sont, en général ces dernières années, importants.

7. Jury :

Chaque club s'engage à fournir :

- 1 officiel pour 1, 2 athlètes
- 2 officiels pour 3 à 6 athlètes.
- 3 officiels pour 7 à 10 athlètes.
- 4 officiels pour plus de 10 athlètes.

INFORMATION : Le dimanche matin une réunion d'information à l'intention des entraineurs sera organisée.

IV. PREPARATION DES INTERCLUBS SENIORS 2013.

1. Registre des preuves et règlement technique des INTERCLUBS SENIORS :

11. **Athlètes Juniors à Vétérans :** Voir règlement des compétitions nationales, pages 67 à 74.
12. **Registre des épreuves pour les Cadettes et Cadets** s

Se référer à la règle (2202.2.3) ci-après:

2202.2.3	Les Cadets ne seront pas admis à participer aux épreuves de 5000 m et de 3000 m steeple. Les Cadets et Cadettes seront autorisés à participer à une seule course de 200 m ou plus, relais 4x400 m compris. En conséquence un cadet a la possibilité de prendre part à une épreuve de 200 m ou plus ainsi qu'au relais 4x100 m, ou bien à l'épreuve du 100 m ou du 100/110 m Haies et à un des relais 4x100 m ou 4x400m.

Livret des compétitions nationales page 67 (Edition novembre 2013)

13 Interclubs N1 et N2 : application du règlement national

14. Interclubs N3-R1 et R2

141 – Tous les clubs de la Ligue peuvent participer sur le programme défini ci-après.

- Chaque club pourra présenter deux athlètes dans chacune des 18 épreuves individuelles masculines suivantes :

100m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 5000 m, 110 m Haies, 400 m Haies, 3000 m Steeple, 5000 m Marche, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot (le 3000 m Plat a été enlevé de la liste)

- Chaque club pourra présenter deux athlètes dans chacune des 17 épreuves individuelles féminines suivantes :

100m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 100 m Haies, 400 m Haies, 3000 m marche, Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot

- Il pourra présenter une équipe dans chacun des relais 4 x 100 m (H et F) et 4 x 400 m (H et F)

- **Aux DEUX TOURS (Réservé aux poules R1 et R2 et au premier tour pour les N3),** un athlète pourra participer à une Course, un Concours et un Relais ou à 2 Concours et un relais.

- **<u>En finale Nationale 3</u> uniquement:** "2 Concours" est remplacé par 1 SAUT, 1 LANCER.

14.2 – <u>Classement aux deux tours :</u>

- Le classement se fera à la TABLE HONGROISE – dernière édition
- Au deuxième tour, les équipes seront réparties en POULES de classement : Nationale 3 (8 clubs) – Régionale 1 (8 clubs) - Régionale 2 (au choix des clubs) selon le cumul des points obtenus lors de la saison 2012. (Cf. Annexe 2)

14.3 – <u>Règlement technique :</u>

- Hauteur et Perche : montée de barre de 5 cm en 5 cm dès le début du concours en Hauteur, et de 10 cm en 10 cm à la Perche, sans limitation du nombre de barres avant la 1ère barre officielle.
- Au Triple Saut, les concurrents (H ou F) auront le choix entre les planches de 7 m, 9 m, 11 m et 13m pour leurs six tentatives.
- **Ces dispositions ne s'appliqueront pas à la FINALE NATIONALE 3 – utilisation du règlement national.**

15. Interclubs régionaux « promotion » :

15.1 – **<u>Clubs et équipes concernées</u>**:

Sont concernées toutes les équipes **classées en Promotion ayant obtenu moins 25687 points au cumul des deux tours de 2012 ou n'ayant pu être classées lors de deux tours de 2012** (cf annexe 2 ci-joint.) et les **clubs s'inscrivant pour la première fois en 2012 dans cette compétition.**

15.2.-<u>Programme et participation</u> :

- Chaque club pourra présenter quatre athlètes dans chacune des 17 épreuves individuelles suivantes sans distinction de sexe : 100m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, demi fond long (3000 ou 5000), Haies hautes (110 ou 100) , 400 m Haies, Marche (3000 ou 5000), Hauteur, Perche, Longueur, Triple Saut, Poids, Disque, Marteau, Javelot.
- Chaque club pourra présenter deux athlètes masculins dans l'épreuve suivante : 3000 steeple.
- <u>Il pourra présenter deux équipes sans distinction de sexe (deux équipes H ou 1H et 1F ou deux F) dans chacun des 2 relais suivants : 4 x 100 m et 4 x 400 m</u> (nouveau règlement 2013)
- Lors des **deux tours,** un athlète pourra participer à deux courses (dont une au moins inférieure au 400m) et un Relais ou à 2 Concours et un relais.

15.3-<u>Classement final sur les deux tours</u> :

Le classement se fera à la TABLE HONGROISE – dernière édition. Une performance féminine sera cotée à l'aide de la table « femme » et une performance masculine cotée à l'aide de la table « homme».

- Toutes les performances seront comptabilisées pour déterminer le classement**.**
- Le premier club de « promotion » après cumul des deux tours de 2013 accède à la poule R2 l'année suivante. Le dernier club de R2 descend en promotion. La poule de R2 sera complétée au besoin des clubs suivants de promotion pour atteindre le nombre de 8.

15.4 –<u>Officiels :</u>

- <u>Chaque équipe</u> de promotion doit **fournir 4 JUGES licenciés à la FFA** (cf Circulaire IC régionaux) dont **au moins deux juges diplômés de niveau REGIONAL minimum**. En cas de non respect de cette règle des pénalités seront appliquées :
  - Pénalité de 500 points pour 1 juge manquant (ou n'ayant pas la qualification requise)
  - Pénalité de 1100 points pour 2 juges manquants (ou n'ayant pas la qualification requise)
  - Pénalité de 1800 points pour 3 juges manquants (ou n'ayant pas la qualification requise)

15.5 – <u>Règlement technique</u>

- Hauteur et Perche : montée de barre de 5 cm en 5 cm dès le début du concours en Hauteur, et de 10 cm en 10 cm à la Perche, sans limitation du nombre de barres avant la 1èrebarre officielle.
- Au Triple Saut, les concurrents (H ou F) auront le choix entre les planches de 7m, 9 m, 11 m et 13m pour leurs six tentatives.

Que ce soit au premier ou au second tour, les clubs inscrits en « Promotion » pourront choisir leur stade. Seule restriction, au second tour N2, seules <u>les équipes 2 des clubs présents</u> seront admises sur le site choisi, sauf s'il s'agit d'une poule finale.

Le JUGE ARBITRE aura le pouvoir d'interdire la participation de tout athlète qui ne pourra justifier de sa licence pour la saison en cours.

2. Le premier tour du Dimanche 5 mai :

21. Nationale 1 Poule inter régionale: RENNES

- **Clubs :**

F	EAMH	D	SRA
C	HBA	G	SS76
B	R2MSA	E	VRAC
A	SNP Vernon		

- **Ossature du jury à RENNES:**

	RENNES
Club support	Stade Rennais Athlétisme
Directeur de Compétition	Jean Charles GICQUEL (SRA)
Juge Arbitre	André KERVEILLANT (CAB)
Délégué de Ligue	Julie LE STUM (SRA)
Délégué de CSO	
Délégué Antidopage	Christian LE DIGARHER (ASLC)
Chrono électrique	Benoit MORON (HBA)
Secrétariat informatique	Sébastien LIBOT (APR) CDI35
Animation	Julie LE STUM (SRA)
Juges de Marche	Jean Michel DELACROIX (HBA)
	Karine OUARNIER (HBA)
Starters	Jean Marc FORICHER (SRA)
	Jean Pierre GAUDIN (HBA)

22. Nationale 2 :

Les quinze clubs Bretons seront partagés entre une poule de huit à VANNES (clubs des CD22-29 et 56) et une poule à CESSON (les clubs du 35, le LPA et le MACS)

<u>221 : Poule 1 : VANNES</u>

- **Clubs :**

C	o **APL'0**	**E**	o **PLA**
G	o **APV**	**B**	o **QA**
H	o **CIMA**	**D**	o **SB**
A	o **LA**	**F**	o **UACA**

- **Ossature du jury à VANNES:**

	VANNES
Directeur de Compétition	Philippe GALLO (APV)
Juge Arbitre	Serge RIGOT (APV)
Délégué de Ligue	Didier RUEL (APV)
Délégué de CSO	Michel NEZET (LJV)
Délégué Antidopage	René EVENO (EASE)
Chrono électrique	Jacques Yves LEGRAND (APV)
	Robert AVRIL (APV)
Secrétariat informatique	Yvon CORNEC (APV) + CDI 56
Animation	Jean Claude LE CALVE (APL'O)
Juges de Marche	Pierrick BELBEOCH (SB)
	Marie Laure GUILLEMOT (LA)
	Alain CLUZEAU (APV)
Starters	Joël TANNE (SB)
	Bernard GUILLO (ACRLP)

- **Les horaires Nationale 2 à VANNES**

Seront consultables dans le bulletin estival LBA à paraitre en avril.

222 : Poule 2 : CESSON

- **Clubs :**

C	**ASPTT R**	G	**EAPB**
B	**CJF SM**	H	**HBA 2**
F	**CPB R**	A	**LPA**
D	**EAC**	E	**MACS**

- **Ossature du jury à CESSON :**

Directeur de Compétition	Sébastien LEVEQUE (EAC)
Juge Arbitre	Jean LARNICOL (CJF SM)
Délégué de Ligue	Jean Marc BERAUD (LPA)
Délégué de CSO	Serge FOURREAU (EAPB)
Délégué Antidopage	Alain MOUROT (CJFSM)
Chrono électrique	Bernard CHAPPE (CJF SM)
	Jean Luc DEAN (ASPTTR)
Secrétariat informatique	Nicolas MARIE (EAC), Sylvie COROLLER (LPA)
Animation	Dominique DUVIGNEAU (EAC)
Juges de Marche	Georges BOURQUIN (CJF SM)
	Catherine LEBRETON (HBA)
Starters	Pascal GUILLOSSON (LPA)

- **Les horaires Nationale 2 à CESSON**

Seront consultables dans le bulletin estival LBA 2013 à paraitre en avril.

23. NATIONALE 3 ET REGIONALE :

Au premier tour, brassage intégral des équipes sur 4 sites géographiques. La poule de Vannes accepte les équipes de régionale du Morbihan uniquement. Les poules de Rennes et de CESSON n'acceptent pas d'équipes en N3 et régionale.

Rappel : Les clubs non classés en 2012 ou à l'un des deux tours de 2012 (Cf Annexe 2) concourront en 2013 en « Promotion » avec un règlement spécifique « promotion (Cf chapitre VI 135).

23.1. Les poules :

- **PAIMPOL:** (12. équipes inscrites en N3 ou régionale) :

  N3-R1-R2 : ACK, AS22, Plumaugat A, Tregueux A, PPA, UA Langueux1,
  Promotion: AS BEGARD, LPA2, PA2, TGA, UACA2 ; UAL2

- **ST RENAN :** (15.équipes inscrites en N3 ou régionale) :

  N3-R1-R2 : ALCP, CAB1, IA1, LTA1, SLAL, SB2, US Bannalec,
  Promotion : CAB2, CAPDz, C OA, IA2, LTA2, PLA2, QA2, ULAQC

- **FOUGERES :** (17 équipes inscrites N3 ou régionale) :

  N3-R1-R2: APF1, APR1, BA, EASM, SRA2, OA35, COMBOURG 1.
  Promotion: APF2, APR2, APRG, EAC2, ASPTTR 2et 3, BA2, CPB2, COMBOURG 2, SRA3

- **VANNES :** (8.équipes inscrites en N2 et 9 en REG) :

  N2 : 8équipes
  N3-R1-R2: ACRLP, APP, CEP; EAPG1, LJV1.
  Promotion: EAPG2, APL'O2, APV2, LJV2

23.2. Ossature des jurys :

	PAIMPOL	SAINT RENAN	FOUGERES
Directeur de Compétition	Patrik GUYOMARD (PPA)	Daniel SIMON (IA)	Eric DESDEVISES (APF)
Juge Arbitre	Pierre MARTIN (PPA)	Pascal DORME (LTA)	Marcel JOANNIC (APF)
Délégué de Ligue	Didier VAREECKE (ACK)	Alain TALARMIN (IA)	Rémy HOMMETTE (APR)
Délégué de CSO	Marie Pierre TOUDRET-DUROS (UAL)	Alain TALARMIN (IA)	Rémy HOMMETTE (APR)
Délégué Antidopage		Marcelle LE SAINT (LTA)	Emile HERRY (APF)
Chrono électrique	Patrick LE GALL (TGA)	Pierre COCHOU (CAB)	Christian BILLY (OA 35)
		Michel BEYOU (IA)	Florence BILLY (OA 35)
		Sylvie VIADER-LE BAYON (IA)	Maud PREVEL (APF)
Secrétariat informatique	Sylvie GANIER (AS22)	Jean Claude HERRY (IA)	Evelyne JOANNIC (APF)
	CDI22	CDI29	Isabelle LEFRENE (APF)
Animation		Roger QUENTEL (IA)	Yves LE MERCIER (EASM)
Juges de Marche	Gilbert LE FLOCH (TGA)	Gildas SIZORN (ULAQC)	Roland SEROT (APR)
	?	Philippe GOURDON (IA)	Pierre MANCHON (Bruz A)
	?	Dominique COTONNEC (USB)	Emile HERRY (APF)
Starters	Pierre LEMAITRE (LPA)	Jacques MERRET (LTA)	Marc LEFRENE (APF)
	Gérard DUROT (PA)	Dominique UGUEN (LTA)	Rémy HOMMETTE (APR)
			Morgane LE GALL (CA)

23.3**. Les Horaires à Paimpol, St Renan et Fougères.**

Seront consultables dans le bulletin estival LBA 2013 à paraitre en avril.

24. ENGAGEMENTS :

Les inscriptions sont à faire via le site de la LBA rubrique « ENGAGES » au plus tard le 2 mai à 22H00.

La liste des membres du jury ainsi que leur désidérata sont à transmettre au juge arbitre désigné avec copie à le 2 mai à marcel.joannic@wanadoo.fr et secrétariat LBA

3. Préparation du second tour des interclubs seniors du 19 mai 2013.

31. Nationale 1 :

Les clubs concernés seront avisés de leur localisation le lendemain du premier tour par la CSO FFA.

32. Nationale 2 :

La liste des clubs concernés par la poule «bretonne » à huit clubs et sa localisation sera connue le lendemain du premier tour selon les résultats. Cette décision sera prise par le CTI en concertation avec les présidents des CSO régionales normandes et bretonne

Les Horaires de cette poule seront étudiés lors de la CSO LBA du 7 mai.

33. Préparation du second tour N3 et régionale le 19 mai.

331. Les poules:

Ø **St RENAN : N3: Finale (club support : IA)**

- **N3** : APF1,ACRLP, AS22, BA, IA1, LJV, LTA, SB2
- **R2 et Promotion** : Au choix des clubs au plus tard le lendemain soir 20H00 du Premier tour auprès du président de la CSO LBA. Passé ce délai, ce dernier imposera l'implantation.

Ø **Paimpol : R1 : Finale (club support : PPA)**

- **R1 :** APR1, CAB, CEP, EAPG1, Plumaugat1, PPA, UA Langueux1, US Bannalec
- **R2 et Promotion** : Au choix des clubs (au plus tard le lendemain soir 20H00 du Premier tour auprès du président de la CSO LBA. Passé ce délai, ce dernier imposera l'implantation)

Ø **CESSON ou VANNES?:** R2 ou promotion des clubs de N2 concourant sur ce stade et ceux du département. Sauf s'il s'agit d'une finale N2.

332. **HORAIRES ET OSSATURES des JURYS :** Seront composées le 7 mai.

VI. SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES 22 ET 23 JUIN A LAMBALLE.

1 – Qualifications en CA-JU-ES et SE :

La CSO décide que la qualification au Championnat de Bretagne individuel de juin à LAMBALLE se fera au **bilan des performances réalisées en 2013** (en Annexe 3: les effectifs proposés) selon les proportions suivantes:

. **75% des athlètes seront qualifiés à l'issue des compétitions et meetings agréés par la LBA de début de saison y compris les départementaux (date limite le samedi 8 juin).** La liste de référence **A** des athlètes. qualifiés et retenus au bilan sera publiée le lundi 10 juin à 14H00 Les clubs pourront alors désinscrire les athlètes ne participant pas jusqu'au vendredi 14 juin 22H00.

- Les **25% restants seront qualifiés à l'issue des meetings et championnats de juin (9 au 16 juin (date limite le dimanche 16 juin).** Cette seconde liste **B** de référence des athlètes qualifiables et retenus au bilan sera publiée le lundi 17 juin à 14H00. Les clubs pourront alors désinscrire les athlètes ne participant pas jusqu'au mercredi 19 juin 22H00.

Synthèse :

Catégories CA à SE	Dates échéances	Où ?
Date limite de réalisation des performances au Bretagne individuel (22 et 23 juin à LAMBALLE) pour la **Liste A « QUALIFIES » (75%)**	**Samedi 8 juin**	**Site LBA**
Diffusion de la **liste A des QUALIFIES**	**Lundi 10 juin 14H00**	
Date limite de désengagement Liste A des « QUALIFIES »	**Vendredi 14 juin 22H00**	
Date limite de réalisation des performances Bretagne individuel (22 et 23 juin à LAMBALLE) **Liste B « QUALIFIABLES » (25%)**	**Dimanche 16 juin**	
Parution de la **liste B des QUALIFIABLES**	**Lundi 17 juin 14H00**	
Date limite de désengagements Liste B « QUALIFIABLES	**Mercredi 19 juin 22H00**	

La LISTE DEFINITIVE (A au 14/06 + B au 19/06 pour compléter au Quota) des athlètes QUALIFIES pour LAMBALLE sera publiée le jeudi 20 juin à 14H00.

2. Participation des meilleurs minimes bretons

Suite à la décision du Comité Directeur de la Ligue du 4 MARS 2010 :

- Les athlètes MINIMES féminins et masculins se confronteront sur les courses suivantes : 100, 1000, 2000 (filles), 3000 (garçons), 80 haies (filles), 100 Haies (garçons), 200 haies, 3000m Marche, sur les quatre sauts et les quatre lancers.

La sélection se fera **au bilan** selon les modalités suivantes sur des **performances 2013**:

- Le **champion départemental** et les **12 meilleures performances** (soit 16 athlètes) sur les COURSES.
- Le **champion départemental** et les 8 **meilleures performances** (soit 12 athlètes) sur les CONCOURS.

- **75% des athlètes seront qualifiés à l'issue des compétitions et meetings agréés par la LBA de début de saison y compris les départementaux (date limite le samedi 8 juin).** La liste de référence **A** des athlètes. qualifiés et retenus au bilan sera publiée le lundi 10 juin à 14H00 Les clubs pourront alors désinscrire les athlètes ne participant pas jusqu'au vendredi 14 juin 22H00.

- Les **25% restants seront qualifiés à l'issue des meetings et championnats de juin :(date limite le dimanche 16 juin).** Cette seconde liste **B** de référence des athlètes qualifiables et retenus au bilan sera publiée le lundi 17 juin à 14H00. Les clubs pourront alors désinscrire les athlètes ne participant pas jusqu'au mercredi 20 juin 22H00.

Synthèse :

Catégorie MI	Dates échéances	Où ?
Date limite de réalisation des performances au Bretagne individuel (22 et 23 juin à LAMBALLE) pour la **Liste A « QUALIFIES » (75%)**	**Samedi 8 juin**	**Site LBA**
Diffusion de la **liste A des QUALIFIES**	**Lundi 10 juin 14H00**	
Date limite de désengagement Liste A des « QUALIFIES »	**Vendredi 14 juin 22H00**	

Date limite de réalisation des performances Bretagne individuel (22 et 23 juin à LAMBALLE) **Liste B « QUALIFIABLES » (25%)**	**Dimanche 16 juin**	
Parution de la **liste B des QUALIFIABLES**	**Lundi 17 juin 14H00**	
Date limite de désengagements Liste B « QUALIFIABLES	**Mercredi 19 juin 22H00**	

La LISTE DEFINITIVE (A au 14/06 + B au 19/06 pour compléter au Quota) des athlètes MINIMES QUALIFIES pour LAMBALLE sera publiée le jeudi 20 juin à 14H00.

VI. RECORDS DE BRETAGNE.

La CSO homologue les records de Bretagne en salle suivants :

Cadettes *:*

- **400m en salle : Aline RAMARE (UACA) 57''17 au 400m** à Lyon le 16 Mars 2013.

Ancien record : Pas enregistré

- **3000 m Marche en salle : Roseline LE NAY (UACA) 15'45''24** à Reims le 2 mars 2013

Ancien record : 15'51''22 Sophie LITAUDON (ASPTTR) le 16 janvier 1994.

Cadets :

- **HEPTATHLON en salle : Maxence PECATTE (SRA) 4958 pts** à Mondeville le 26/01/2013

7"48 - 6m72 - 12m84 - 1m87 - 8"67 - 3m65 - 2'46"23

Ancien Record : Aurélien SALAUN (QA) 4945 pts le 3 mars 2012

Juniors hommes:

- **200m en salle : Geoffrey THOMAS (SRA) 21''65** à Val de Reuil le 24 février 2013

Ancien record : 22''01 par lui-même le 18/03/12

- **1500m en salle : Florent ROUAUD (UACA) 3'59''06 au 1500m** à Lyon le 07/02/2013

Ancien Record : 4'00''23 Vincent SIOU (LTA) le 11 janvier 1992

Espoirs femmes:

- **1000m** : **Aline RAMARE (UACA) 3'08''67** le 12 janvier 2013 à Eaubonne

Ancien Record : 3'12''40 par Paola MARTIN le 25 novembre 2011

Espoirs hommes:

- **60m : Flavien BILOUNGA NGONO (HBA) 6''75** à Nogent sur Oise le 9 mars 2013

Record égalé avec celui de Cédric FAGRIS (HBA) le 18 février 2006:

Seniors Femmes :

- **Perche indoor : Marion LOTOUT (AS22) 4m34** le 09/02/2013 à Villeurbanne

Puis **4m40 le 16/02/2013** à Aubières.

Ancien record : elle-même :

Seniors hommes:

- **60m :** (record égalé) **Flavien BILOUNGA NGONO –HBA) 6''75** à Nogent sur Oise le 9 mars 2013

Record égalé avec celui de Cédric FAGRIS (HBA) le 18 février 2006:

VII. SELECTIONS :

Thomas GEOFFREY (Stade Rennais Athlétisme) au 200m 3ème avec 21''99 (France 2ème) **Solène GICQUEL** (Stade Rennais Athlétisme) à la Hauteur 2ème du Concours performance 1m81 (France 3ème)

VIII. Questions diverses.

1. **Bilan des Championnats Nationaux de LANCERS LONGS à VANNES des 9 et 10 mars :**
   - Excellente organisation du CDA56, du club de l'AP VANNES et de la Ville de VANNES.
   - Très belles épreuves avec des performances de niveau international.
   - Belles prestations des athlètes bretons avec deux titres et trois médailles de Bronze.
   - Excellente implication des officiels bretons

2. **Championnats de France des 20kms et Critériums nationaux de Marche à St Renan les 13 et 14 avril.**
   - L'organisation se met en place.
   - Jury : en cours mais tarde à être finalisé.
   - Chronométrie : Le système avec puce dans le dossard a été retenu.
   - Deux chronométries électriques seront installées pour à l'arrivée du 10 et 20kms : celles du CDA29 et du CDA56.

3. **Championnat de Bretagne du 5000m :**

Du fait de l'organisation du 10kms de Langueux support du Challenge breton des 10kms, le championnat de Bretagne du 5000m est implanté dans le programme du meeting de Vannes du 29 juin.

4. **Les relais 4X1000 des CAF et CAM et 800-200-200-800 des Minimes**.

Il est demandé aux CSO départementales de voir à leur introduction dans les meetings de clubs (au plus tard le 16 juin pour le 8-2-2-8).

5. **Meetings régionaux de clubs** :

Afin d'harmoniser le calendrier et les programmes des meetings régionaux et obtenir le LABEL LBA, il est demandé aux organisateurs de fournir au secrétariat de la LBA le descriptif de leurs meetings (Cf Annexe 4) et le programme des épreuves pour le 15 avril au plus tard.

Pour être la labélisés, ces meetings devront respecter le cahier des Charges des meetings régionaux, consultable en rubrique « Domaine sportif » du site LBA puis dans l'onglet « Cahiers des charges »

Ces programmes seront ensuite mis en, ligne dans la rubrique « Domaine sportif » du site LBA puis dans l'onglet « Meetings bretons 2013 » et en annexe du Bulletin estival 2013

Marcel JOANNIC
Président de la CSO LBA

Prochaine réunion de la CSO LBA:
Le mardi 7 mai à Ploufragan